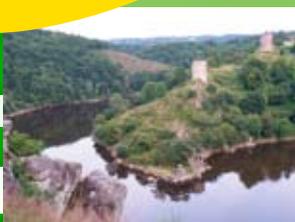


Journal de la Communauté de Communes du Pays Dunois

REGARDS

en Pays Dunois

Pays de découverte



Un territoire où il fait bon vivre

- 
• Conseil Communautaire et Commissions
p2-3
- 
• Economie
p4-5
- 
• Finances
p6
- 
• Habitat
p7
- 
• Action Sociale / Mobilité
p8-9
- 
• Tourisme
p 10-11
- 
• Jeunesse / Sport / Culture
p 12-15
- 
• Patrimoine
p16



Editorial

Gérard Delafont,
Président de la Communauté de Communes
Maire de St Sulpice le Dunois

J'ai le plaisir de vous présenter le premier journal d'information de la communauté de communes depuis le renouvellement du conseil communautaire en mars 2008.

Sa lecture vous permettra de prendre connaissance des réalisations de la précédente équipe et des projets du nouveau conseil, déterminé à poursuivre une politique dynamique dans la continuité des orientations engagées lors du mandat précédent. Vous pourrez ainsi apprécier le travail réalisé et les actions entreprises pour rendre le territoire toujours plus attractif.

Pour se développer, le Pays Dunois ne peut pas compter sur « le cours des choses ». Il doit avoir la volonté d'agir, en partenariat avec l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général pour construire progressivement un environnement favorable aux habitants par la diversité et la qualité des services offerts. Il se doit de valoriser le potentiel existant afin d'accueillir de nouvelles populations et des porteurs de projets. C'est ainsi qu'il se donnera les moyens de s'ouvrir sur un avenir à la hauteur de ses ambitions.

Les chantiers à court, moyen ou plus long terme ne manquent pas, que ce soit l'aménagement du Centre de Ressources, la création d'une zone d'activité économique, ou la valorisation de la Vallée de Creuse. Je vous invite à les découvrir au fil des pages de ce magazine.

La nouvelle équipe est en place

Le 10 avril, les 28 délégués communautaires issus des 13 communes membres ont réélu Gérard Delafont, Maire de Saint Sulpice de Dunois, à la tête de la Communauté de Communes et 5 vice-présidents, chacun en charge d'un domaine de compétence et d'une commission de travail correspondante.



Le Conseil communautaire

Equivalent pour la communauté de communes du conseil municipal pour la commune, il est renouvelé dans le prolongement des élections municipales.

CROZANT	Jean PARLEBAS, Claude FORTHOMME
DUN LE PALESTEL	Laurent DAULNY, René BAZOT-BOURROUX, Thierry DELILLE, José FREITAS
FRESSELINES	Jean-Claude DUGENEST, Raymond GALLAND
LA CHAPELLE BALOUE	Jacky MARTINET, Gisèle CACHONCINLLE
LAFAT	Lucien CHEVRINAIS, Denis JAMOT
MAISON FEYNE	Jean-Claude CHAVEGRAND, Hélène FAIVRE
MEASNES	Michel DURAND, Christine TRAVET
NAILLAT	Jeannine GILLET, Pierrette PRADEAU
NOUZEROLLES	Arnaud AUJAY, Claudine FRELOT
SAGNAT	Philippe BRIGAND remplacé par Julien CHIRON, Marie Rose LANOTTE
SAINT SEBASTIEN	Jean-Claude CARPENTIER, Annie BOURGOIN
SAINT SULPICE LE DUNOIS	Gérard DELAFONT, Murielle PINAULT
VILLARD	Marc GLENISSON, Daniel FOREST

Les compétences de la communauté de communes:

- L'aménagement de l'espace
- Le développement économique et touristique
- Le logement, le cadre de vie et la mobilité
- La création d'équipements nouveaux et les actions dans les domaines Jeunesse-Sport-Culture

Commissions et groupes de travail	responsable	Thématiques principales
Jeunesse Sport Culture	Laurent DAULNY 1er vice président	Suivi et développement de l'offre «enfance jeunesse» Projets des domaines sportif et culturel
Finances et développement économique	Hélène FAIVRE 2ème vice présidente	Zone d'activités Projets de développement économique-Budget
Tourisme, patrimoine, et chemins de randonnée	Raymond GALLAND 3ème vice président	Projet de valorisation de la vallée de la Creuse Circuits de randonnée (pédestres et VTT)
Action sociale et Habitat	Daniel FOREST 4ème vice président	Amélioration de l'Habitat / Maintien à domicile des personnes âgées
Mobilité	Pierrette PRADEAU 5ème vice présidente	Transport scolaire au collège et à la demande Développement de la mobilité
Communication / Information	Gérard DELAFONT Président	Site Internet / Bulletin communautaire / Signalétique
Energies renouvelables / éolien	Jean Claude CARPENTIER	Zones de développement éolien
Collecte et traitement des déchets	Marc GLENISSON	Gestion des déchets

Les missions déléguées

A l'Association Intercommunale du Pays Dunois (A.I.P.D)

La Communauté de Communes s'est engagée dès sa création dans une politique active de développement d'actions en direction de l'enfance et de la jeunesse et a noué des partenariats privilégiés avec les acteurs concernés (DDJS, CAF, MSA, Conseil Général). Elle a choisi de confier à l' A.I.P.D la mission de mettre en œuvre et d'initier tout projet intercommunal dans les domaines de l'animation culturelle, sportive ou de loisirs, prioritairement en direction des enfants/adolescents, mais également des adultes.

Président : José Freitas

A l' Office de Tourisme

Elle a créé l'Office de Tourisme du Pays Dunois dès 2003 pour lui confier l'élaboration et la mise en œuvre de la politique touristique.

Président : Alain Breuillet

Les collaboratrices



Nathalie Pavageau
Domaines :
Jeunesse / Sport / Culture
Développement économique et touristique
Relations avec le Pays Ouest Creuse



Agnès Tixier
Domaines :
Gestion / Finances / Affaires juridiques
Social / Mobilité
Communication



Céline Mouteau
Accueil / Secrétariat
Habitat
Transport Scolaire

Ces deux structures travaillent en partenariat étroit et constant avec la communauté de communes.

Economie

Le développement économique, porteur du développement du territoire :

La communauté de communes dans le cadre de sa compétence économique se doit d'être à l'écoute des porteurs de projets et d'apporter son aide au démarrage ou au développement d'une activité, dans l'objectif de créer de l'emploi sur son territoire et d'augmenter les ressources qui permettent la réalisation de ses projets.

Les réalisations

Ateliers relais : une aide au démarrage ou au développement des activités.

Le principe : aider l'entreprise à financer son projet : la communauté de communes joue le rôle du banquier : elle finance l'opération et répercute son coût auprès de l'entrepreneur sous forme de loyer.

- Le premier atelier relais à avoir vu le jour est celui de M. Guillou à St Sulpice le Dunois.

M. Guillou s'est installé en avril 2005 dans la zone artisanale de St Sulpice le Dunois comme constructeur de maisons en rondins et monteur de chalets en madriers. Il sera propriétaire de l'infrastructure en avril 2010.

- Installée à Crozant dans des locaux communaux depuis 2004 et employant 2 personnes, la SARL La Ligne Verte, devant la montée en puissance de son activité, a sollicité en 2006 les élus pour l'aménagement de locaux permettant d'accueillir plus de salariés. La commune de Crozant a mis à disposition l'étage de l'école. Devant l'intérêt du dossier présenté, un protocole d'accord signé avec l'entreprise a permis à la communauté de communes d'engager les travaux en 2 tranches, conditionnées au développement de l'entreprise. En juillet 2007 celle-ci prenait possession de locaux fonctionnels. Il restait 2 pièces à aménager. C'est chose faite depuis juillet 2008. L'entreprise emploie désormais 5 salariés en CDI et 5 en CDD.

L'aménagement du Centre d'Appel téléphonique de Crozant



Témoignage de M. Guillou, interrogé sur son expérience :

«Je remercie vivement l'équipe de la Communauté de Communes et son Président, sans lequel je n'aurais pas pu concrétiser mon projet artisanal. Le soutien financier dont j'ai bénéficié m'a permis de limiter au maximum les charges de mon entreprise. Après 3 ans d'activité j'emploie actuellement 4 salariés qui j'espère feront carrière dans le métier. Je ne peux qu'encourager la communauté de communes à continuer à soutenir les entrepreneurs et notamment les jeunes.»

Les projets

Zones de Développement de l'Eolien

Pourquoi ?

Une obligation imposée par la loi : à compter de juillet 2007, les éoliennes doivent obligatoirement être implantées dans des zones préalablement définies et autorisées par l'Etat pour pouvoir bénéficier du rachat d'électricité par EDF.

La définition de ces zones est établie à partir d'une étude prenant en compte, outre le potentiel éolien, les zones de servitudes, les sites à protéger...

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, la Communauté de Communes du Pays Dunois a la charge de la mise en œuvre de cette étude qui à son terme définira la Zone de Développement de l'Eolien sur son territoire. Débutée courant mai, elle a fait l'objet d'une première réunion publique le 18 septembre. Une nouvelle phase de concertation avec la population aura lieu courant décembre avant le dépôt définitif du dossier à la Préfecture.

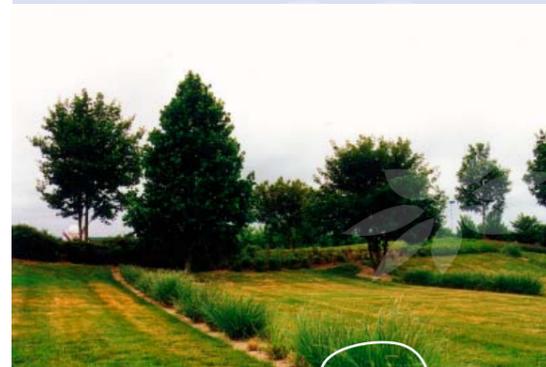


Les élus s'informent : Visite d'un parc éolien le 14 novembre à St Jean Lachalm en Haute Loire.

Aménagement de zones d'activités

Afin de favoriser l'implantation des porteurs de projets sur notre territoire, des zones stratégiques ont été recensées sur Dun/St Sulpice, Méasnes, St Sébastien et Naillat mais la communauté de communes reste à l'écoute de tout projet d'implantation sur chaque commune de son territoire.

Des démarches sont actuellement en cours pour l'achat de terrains à la sortie de Dun (route de Guéret, route d' Eguzon) et une enveloppe financière a été ouverte au budget.



Les aides à l'artisanat et au commerce : le Dispositif DCT-ORAC

La communauté de communes s'inscrit dans le dispositif DCT-ORAC du Pays Ouest Creuse

- 56 entreprises aidées sur la période 2005-2008
- 500 000 € d'aides pour un total d'investissement de 1 600 000 €

L'action DCT étant arrivée à son terme, le Pays Ouest Creuse a sollicité les financeurs (Etat, Région, Département) pour une prolongation de 6 mois en attendant les résultats de l'évaluation engagée sur cette action

Exemples d'actions aidées : Mise aux normes, réhabilitation de vitrines ou de locaux, mutualisation de compétences, transmission ou création d'activité, maintien de tournées alimentaires...

Pour plus de renseignements sur les aides possibles :

contact : Anne Gaëlle CHOUC
Chambre des Métiers
de la Creuse : 05 55 51 95 38

Finances

Une fiscalité maîtrisée :

Une date à retenir : le 1^{er} janvier 2007 : la Communauté de Communes opte pour le régime fiscal de la Taxe Professionnelle Unique (TPU)

Le régime de la fiscalité additionnelle a été choisi à la création de la Communauté de Communes. Celui-ci s'est rapidement révélé inadapté face aux enjeux de développement du territoire et à la volonté politique de ne pas alourdir la fiscalité des ménages.

Le financement d'investissements structurants aurait nécessité en effet, malgré des subventions spécifiques et le recours à l'emprunt, un autofinancement impossible à réaliser sans une augmentation conséquente des taux d'imposition et donc de la pression fiscale des ménages.

Ce qui ne change pas :

- Le montant global des impôts perçus sur le territoire
- Les impôts payés par les ménages (Taxe d'habitation et taxes foncières)

Ce qui change :

- Les taxes d'habitation et foncières sont encaissées par les communes
- La taxe professionnelle est encaissée par la communauté de communes
- La dotation de l'Etat est plus importante

Pourquoi ce choix :

- Pour unifier le taux de taxe professionnelle sur l'ensemble du territoire (lissage des taux sur une période de 8 ans) et ainsi favoriser la politique économique à l'échelle intercommunale.
- Pour obtenir de l'Etat une dotation de fonctionnement plus importante

Comment ça fonctionne :

- Grâce à un mécanisme de compensation entre les communes et la communauté qui permet de neutraliser les effets financiers sur les budgets (attribution de compensation)

Le résultat :

- On augmente les ressources sans augmenter les impôts. Au terme d'une année d'expérience, il a été effectivement constaté une évolution très significative de la capacité d'autofinancement. Le passage à la TPU a permis de multiplier par 2.27 le montant de la fiscalité et des dotations de l'Etat sans augmenter la pression fiscale (Dotations de l'Etat : 2006 : 52 294 € - 2007 : 305 585 €)

Evolution de l'autofinancement après le passage à la TPU



L'Épargne était en diminution régulière, les dépenses augmentant plus rapidement que les recettes. Le passage à la TPU a permis une augmentation conséquente, qui bénéficiera d'une part au territoire pour le financement des investissements structurants, et d'autre part permettra d'aider les communes à financer la valorisation de leur patrimoine d'intérêt communautaire.

Les élus se sont ainsi donné les moyens de créer une dynamique de projets sur le territoire et la communauté de communes se trouve confortée dans son rôle de levier du développement local.

Le budget 2008 en bref...

En fonctionnement, les recettes (incluant l'excédent antérieur) permettent de couvrir les dépenses et de dégager un autofinancement de 348 000 € pour l'investissement.

463 000 €	fiscalité hors teom
493 631 €	encaissement TEOM*
15 965 €	attrib compensation prélevée
430 254 €	Dotations de l'Etat
50 058 €	autres dot et participation
107 229 €	autres produits
Les recettes	
375 612 €	charges générales
493 631 €	versement TEOM au SIERS
143 550 €	charges de personnel
362 788 €	attrib compensation versée
91 874 €	dépenses imprévues
Les dépenses	

* Taxe enlèvement ordures ménagères

Près d'un million d'euros programmés pour l'investissement

Les principaux crédits ouverts :

- L'aménagement du Centre de Ressources : 425 000 €
- L'acquisition du bâtiment de « l'hôtel Lépinat » à Crozant pour la création d'un hébergement touristique : 180 000 €
- L'acquisition de terrains en vue de l'aménagement d'une zone d'activité économique : 90 000 €
- L'aménagement de la 2^{ème} tranche des locaux du Centre d'Appel téléphonique à Crozant : 40 000 €

Habitat

Une politique volontariste d'amélioration de l'habitat.

Depuis 2 ans, la Communauté de Communes anime un Programme en faveur de l'habitat (le PRIG) dont les objectifs sont la résorption de l'insalubrité, l'adaptation au handicap, la réhabilitation de logements vacants pour les mettre sur le marché locatif. Il permet de financer ces travaux d'amélioration, chez les particuliers, qu'ils soient propriétaires occupants ou bailleurs. 42 projets ont déjà vu le jour grâce au P.R.I.G. pour un montant global d'aide de près de 217 000 €. Le taux de subvention varie de 20 à 70 % selon les projets.

Que vous soyez actif ou retraité, que le logement à réhabiliter soit occupé par vous-même, loué ou vacant, n'hésitez pas à contacter le Service Habitat de la Communauté de Communes si vous projetez des travaux d'amélioration. Céline MOUTEAU vous indiquera les différentes possibilités de financement et vous aidera dans la constitution des dossiers de demandes d'aides.

En 2008 la Communauté de Communes a souhaité approfondir sa démarche et s'engager dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H) afin d'élargir son champ d'action.

Un diagnostic préalable confié au bureau d'études ATHEIS Conseil est actuellement en cours. Celui-ci a pour mission de réaliser une enquête pour définir et évaluer les besoins (travaux d'économie d'énergie, adaptation pour le maintien à domicile, équipement sanitaire, chauffage central...)

Des conclusions dépendront le montant des subventions et des aides qui pourront être mises en place pour vous aider à financer vos projets d'amélioration de votre habitat.

Que peut apporter l'OPAH ?

Une O.P.A.H répond à 4 objectifs principaux :

- améliorer le cadre de vie des populations par des actions d'urbanisme et d'aménagement menées par les communes
- améliorer le confort des résidences principales
- développer l'offre locative, en qualité et en quantité
- maintenir les habitants dans les lieux

Exemple de rénovation



Façade avant travaux



Façade après travaux

contact



Céline Mouteau
Service Habitat

16, Chabannes
(Cne de St Sulpice le Dunois),
Rte de Guéret, ancien local
du SIVOM : 05 55 89 68 39
habitat.paysdunois@orange.fr

Permanences d'informations :

Lundi : 14h-17h
Mercredi : 8h30-12h30
et 14h-17h et le 1^{er} mercredi
de chaque mois, à la Mairie
de St Sébastien de 10h à 12h.
Jeudi : 8h30-12h30
Vendredi : 14h-17h

Mobilité

La volonté de faciliter les déplacements sur le territoire

2004

- Mise en place du service du transport à la demande pour les personnes sans moyen de locomotion

2005

- Extension du service aux élèves inscrits à l'école multisports : prise en charge par taxi des enfants à la sortie de l'école pour transport vers le lieu d'activité

2007

- Transport des enfants du secteur de St Sébastien vers le Centre de Loisirs pendant les vacances scolaires

2008

- Reprise de la compétence « Transport scolaire du Collège »
- Partenariat avec le collège pour faciliter la participation des élèves au dispositif « Aide aux devoirs à St Sébastien : mise en place du transport des élèves avec le service de transport scolaire.

2009

- Adhésion au dispositif « Bourse au permis de conduire »

Les services de transport à la demande

Pour les adultes sans moyen de locomotion

Vous n'avez pas de moyen de locomotion et vous avez besoin de vous rendre à Dun (au marché, chez le médecin, à la pharmacie...) pensez au service régulier de transport à la demande :

- **Le principe :** Transport par taxi ou mini bus, au départ du domicile :
- **Quand et vers quelle destination :**
 - à destination de Dun le Palestel, les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois
 - pour une correspondance avec les lignes régulières au départ de Dun à destination de La Souterraine : les jeudis
 - à destination de Guéret : les vendredis hors période de vacances scolaires
 - à destination de la Gare de St Sébastien pour correspondance avec le train Limoges, les mardis.
- **Un tarif unique :** 3.20 € par déplacement
- **Comment faire pour utiliser ce service :** téléphoner à la Communauté de Communes, au plus tard avant midi l'avant-veille du déplacement. Céline ou Agnès prennent votre inscription et réservent votre taxi.

Pour les scolaires : le transport vers l'école multisports et l'école de découverte des pratiques artistiques

Ce service favorise l'accès de tous les élèves du territoire à la pratique d'une activité physique sportive et culturelle, par la prise en charge du transport aller de la sortie de l'école au lieu de l'activité. Le retour au domicile est à la charge des familles.



Le transport scolaire des élèves du collège

En projet :

L'opération « Bourse au permis de conduire »

Le principe : Permettre aux jeunes de 18 à 25 ans qui n'ont pas les moyens de financer leur permis de conduire d'effectuer leur apprentissage de la conduite en contre partie d'un travail d'intérêt collectif.

L'objectif : un moyen pour ces jeunes de s'insérer sur le marché de l'emploi en facilitant leur déplacement.

L'aide peut atteindre 80 % du coût, pour une action bénévole d'une durée de 60 heures

Vous êtes intéressé(e) : n'hésitez pas à contacter la communauté de communes !

La communauté de communes a repris à compter de cette rentrée scolaire les missions du syndicat de transport du collège et elle a été acceptée par le Conseil Général en qualité d'Organisateur Secondaire du Transport Scolaire sur le Bassin scolaire du Collège de DUN : à ce titre lui revient la charge d'organiser les circuits dans le respect du règlement départemental.



Service des repas à domicile

Une action pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées

Le principe : des repas confectionnés en liaison froide, livrés 3 fois par semaine dans des barquettes prêtes à être réchauffées...

Le tarif : 7.50 € pour un menu complet + une salade ou soupe pour le soir.

Comment s'inscrire : il suffit de téléphoner à la communauté de communes ; après communication de quelques renseignements, le service est mis en place.

Possibilité d'aides financières dans le cadre notamment de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Céline ou Agnès sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires : 05.55 89.12.03



Magali Pelletier
livre les repas à domicile



Tourisme

La valorisation touristique du site de la Vallée de la Creuse

Un projet ambitieux qui s'étalera sur la période 2009/2013

Notre territoire dispose d'un patrimoine naturel et culturel d'une richesse exceptionnelle qui a été mis en évidence dans l'étude touristique que le Conseil Général a fait réaliser en 2005/2006. L'aménagement de la Vallée de la Creuse y figure dans les priorités.

La Communauté de Communes de par sa compétence dans le domaine touristique sera le porteur de ce projet de développement touristique soutenu financièrement par l'Etat et la Région.

Ce projet est axé sur :

- La valorisation de l'Ecole des Peintres de la Vallée de Creuse par le développement de centres liés à la thématique de la peinture, à Fresselines et à Crozant.
- La valorisation des sentiers par la création de parcours d'interprétation.
- L'engagement d'une stratégie de qualification touristique visant le grand public et touchant l'ensemble du territoire en s'appuyant notamment sur le site des Ruines de Crozant.

Le bâtiment « Hôtel Lépinat » qui accueillait les peintres impressionnistes en séjour à Crozant dans les années 1880-1900 vient d'être acquis par la communauté de communes et son aménagement marquera le départ des travaux qui s'étaleront sur les années à venir.

L'objectif est d'y accueillir des touristes ou des artistes amateurs ou professionnels au sein d'un espace convivial dans l'esprit 1900 (atelier, galerie, hébergement) et de regrouper un ensemble de services touristiques en mutualisant les moyens.

L'espace accueillera également le gîte des Pèlerins de St Jacques de Compostelle et une antenne de l'Office de Tourisme du Pays Dunois.

Le Centre Artistique de Fresselines (Espace Monet-Rollinat) est plus particulièrement destiné à développer des missions pédagogiques. La partie actuelle non aménagée permettra d'accueillir des stagiaires et des élèves de masters-classes (classes artistiques, hébergement) ainsi que des touristes.

Le Centre sera réaménagé pour répondre à 4 objectifs : exposition, centre d'interprétation, organisation de stages, boutique.

Randonnées pédestres et VTT

17 circuits VTT et 20 circuits pédestres prêts pour l'Eté 2009

La Communauté de Communes ouvre, en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement des Pays Creusois (CPIE), un réseau de chemins de randonnée pédestres et VTT sur son territoire.

Le balisage est en cours : il est réalisé en collaboration avec les associations « Sports Loisirs Dunois » et les « Randonneurs du Pays Dunois ».

A saluer le travail et les heures passées par toute l'équipe des bénévoles.

L'entretien des chemins est confié au Chantier d'Insertion «Petit Patrimoine et Environnement» du Comité de Bassin d'Emploi du Pays Ouest Creuse.



Les topoguides seront disponibles à l'Office de Tourisme dès le printemps prochain

L'Office de Tourisme

Une offre de service de qualité et diversifiée

L'Office de Tourisme du Pays Dunois travaille à l'échelle du Pays Ouest Creuse, en partenariat avec les Offices de Tourisme du Pays des Eaux Vives à Bénévent et du Pays Sostranien.

Pour un meilleur accueil, l'office de tourisme évolue :

- 2007 : Création d'un emploi à mi temps
- 2008 : Réaménagement des locaux

Une fréquentation en hausse...

Un résultat encourageant pour le tourisme en Pays Dunois : l'augmentation du nombre de visiteurs sur la saison 2008 (+ 8 %)

La valorisation de la Vallée des Peintres : l'Office de Tourisme fortement impliqué...

Dans le cadre du projet de valorisation de la Vallée des Peintres, l'Office de Tourisme aura la charge de la mise en œuvre de la politique touristique : promotion, animation, gestion...

Une tâche à mener en partenariat avec les communes concernées et les associations oeuvrant dans le domaine artistique.

Quelques unes des activités proposées en 2008

- Visites Patrimoine avec guide interprète : Eglise de Sagnat, Chapelle de Forges, Ruines de Crozant...
- Sortie Lecture Paysage avec animateur agréé
- Randonnées patrimoine
- Visites de ferme
- Expositions à thème : Peinture, Bijoux, Photos...
- Marché de Noël

Laetitia et Marcelle vous accueillent toute l'année...

Du 30 juin au 14 septembre

Du lundi au samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Le dimanche : de 10h à 12h30

Du 15 septembre au 31 mars

Du lundi au vendredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

Du 1^{er} avril au 29 juin

Du lundi au samedi :
De 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

81, Grande Rue
23800 DUN LE PALESTEL
Tél. : 05 55 89 24 61
Fax : 05 55 89 95 11
E-mail : otpaysdunois@wanadoo.fr



Le Centre de Loisirs

1^{ère} réalisation de la communauté de communes :
Le centre de loisirs sans hébergement

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement, premier équipement structurant réalisé par la communauté de Communes a ouvert ses portes aux vacances d'été 2007 pour la plus grande joie des enfants et des ados...

Idéalement situé dans le parc arboré Benjamin Bord, clair, spacieux et fonctionnel, le centre a été conçu pour permettre aux enfants d'évoluer dans un environnement propice à la pratique des activités ludiques. La forte augmentation de la fréquentation depuis l'ouverture prouve que ce premier investissement subventionné à hauteur de 76.71 % de son coût hors taxe répondait à un besoin pour notre territoire et que les enfants prennent plaisir à se retrouver dans un milieu parfaitement adapté à leur épanouissement.

* Fonds européens : 115 210 €, Etat : 181 110 €, Conseil Général : 43 200 €, Conseil Régional : 7 120 €, ADEME : 7 680 €, SDEC : 7 120 €, CAF : 5 000 €, EDF : 2 000 €

Financement de l'opération, équipement compris	
Subventions*	368 440 €
Emprunts	75 000 €
Récup TVA	88 904 €
Autofinancement	42 123 €
TOTAL (TTC)	574 467 €

Le Centre de Ressources, espace multifonctionnel au service de la population : c'est parti pour 9 mois de travaux.

Le centre de ressources installé provisoirement à l'étage des locaux de la Communauté de Communes du Pays Dunois s'installera en septembre 2009 dans des locaux parfaitement adaptés à ses missions.

Dès 2004, la communauté de communes nouvellement créée a mené, dans le cadre de sa compétence « Jeunesse-Sport-Culture » une réflexion pour construire un programme d'animations et de formations pour la jeunesse et les adultes dans les domaines artistiques, sportifs et des nouvelles technologies de l'information. C'est ainsi qu'est né le Centre de Ressources du Pays Dunois. Cette structure dont l'animation et la gestion ont été confiées à l'Association Intercommunale du Pays Dunois s'enrichit au fil des ans de nouvelles missions au service de la population, grâce à la recherche constante de nouveaux partenariats.

Un bâtiment idéalement situé en Centre Bourg de Dun le Palestel, place de la Poste, a été acquis avec la perspective de le restructurer pour la création d'un Centre Multifonctionnel qui répond aux critères de labellisation « CYBERBASE » « Visio Accueil » « Point Appui à la Vie Associative » « Relais Services Publics »

L'opération dont le coût total (acquisition, travaux et équipement) s'élève à 491 000 € HT bénéficie de subventions à hauteur de 65 % (Partenaires : Etat, Conseil Régional, Conseil Général, Commune de Dun le Palestel, CAF, Caisse des Dépôts et Consignations, Crédit Agricole), le solde étant couvert par autofinancement et emprunt.

Dès septembre 2009 : Tous les services du Centre de Ressources

- Espace multimédia-Cyber Base (accès public Internet),
- Bureau d'accueil du Relais Assistantes Maternelles (RAM)
- Point Information Jeunesse (PIJ)
- Espace accueil Ados (salle de rencontres et d'échanges)
- Relais services publics
- Visio Accueil
- Appui à la vie associative
- Permanences diverses

Les projets

Création d'un Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.)

L'objectif de cette structure est de contribuer à l'amélioration de l'accueil individuel des jeunes enfants. Le relais n'est pas un organisme employeur d'assistantes maternelles. C'est un lieu de rencontre, d'information, d'animation ouvert aux parents et aux assistantes maternelles.

Flore Thévenot, future animatrice, employée à l'Association Intercommunale a la charge de prendre les contacts, mobiliser les acteurs et faciliter la réflexion sur le projet dans une perspective d'ouverture du service dès août 2009.

Le RAM est mis en place en partenariat avec la CAF, la MSA et le Conseil Général de la Creuse (dans le cadre de la Protection Maternelle et Infantile)



Flore Thévenot



Modes de garde « Petite Enfance »

Une réflexion sur les besoins en matière de garde de la Petite Enfance est actuellement menée à l'échelle du Pays Ouest Creuse et la Communauté de Communes du Pays Dunois est naturellement associée ; l'étude est portée par le Comité de Bassin d'Emploi du Pays.

La création d'un espace permanent d'orientation dans le Bois de Chabannes

Le site du bois de Chabannes est connu bien en dehors du département grâce à la Balisachabannes, manifestation de randonnée d'orientation. Ce site est le lieu idéal pour développer et structurer cette activité de façon permanente.

A la demande de l'association Sports Loisirs Dunois et avec l'aide de la Direction Départementale Jeunesse et Sports, la Communauté de Communes a accepté de créer un Espace Permanent d'Orientation dans le bois de Chabannes. Ce projet sera l'occasion de renforcer les partenariats entre tous les acteurs de loisirs sportifs de pleine nature (orientation, escalade, randonnée...) mais aussi avec la Maison de Retraite, propriétaire principale et l'Office National des Forêts, gestionnaire du bois.

Bientôt un mur d'escalade dans le gymnase

Après avoir apporté 100 000 € pour les travaux de restauration, la Communauté de Communes sera partenaire de la commune de Dun le Palestel dans le projet de construction d'un mur intérieur d'escalade.



Inauguration du Centre de Loisirs



L'Association Intercommunale du Pays Dunois

Elle a la charge de mettre en œuvre sur le territoire l'animation culturelle, sportive et de loisirs, découlant de la politique Jeunesse-Sport-Culture développée par la Communauté de Communes.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Le Centre de Loisirs bénéficie d'une fréquentation en nette augmentation depuis son installation dans ses nouveaux locaux.



Yvette Limare, directrice de l'Accueil de Loisirs
Le Centre est ouvert aux enfants de 4 à 13 ans de 7h30 à 18h30

- du lundi au vendredi pendant les vacances d'été et les petites vacances
- tous les mercredis sauf jours fériés (Inscriptions : au plus tard le lundi pour le mercredi)

Capacité d'accueil :
50 enfants par jour
Contact : 05 55 89 05 10



Au revoir Céline,

Céline Jacquet, animatrice des activités sportives et culturelles et du Centre de Ressources a quitté récemment ses fonctions pour se rapprocher de son domicile. Depuis 2005, elle a entre autres participé à la mise en place de l'espace multimédia et l'école multisports. Nous la remercions pour la qualité de son travail et nous lui souhaitons bonne réussite dans la poursuite de sa vie professionnelle. Marion Chazette a été recrutée pour lui succéder. Elle a pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2008.

Bienvenue Marion



Le Centre de Ressources

L'Espace MultiMédia labellisé « Cyber Base » vous propose :

- Un accès Internet :
 - 4 postes à disposition du public :
- Condition d'utilisation :
2 € l'heure (recherches liées à l'emploi : gratuit)
- Des séances d'animation pour découvrir les technologies de l'information et de la communication



- **NOUVEAU :** Le Visio Accueil

Vous avez besoin de renseignements sur un dossier concernant une administration non présente sur le territoire : vous trouverez au Centre de Ressources un moyen interactif de converser avec un conseiller qui a accès à votre dossier, sans avoir à vous déplacer à Guéret ou La Souterraine...

Les services partenaires : CRAMCO, CAF, CPAM, DDE, DDA, DDJS, MSA, ANPE
Service ouvert en accès libre les mardis et jeudis matins de 9 H à 12 H, ou sur rendez-vous toute la semaine.

Et aussi l'atelier dessin et des stages à thèmes en direction des jeunes et des adultes



Les activités sportives et culturelles pour les enfants et ados de 3 à 14 ans

• **La Baby Gym :** dès 2 ans, les séances sont conçues pour permettre le développement de la motricité : les mardis de 18 H à 19 H à la salle polysportive du collège.

• **L'école Multisports :** elle a pour vocation de faire découvrir aux enfants un choix d'activités physiques et sportives sous forme de cycles. Les lieux de pratiques sont répartis sur tout le territoire.

• **L'école de découverte des pratiques artistiques :** modules d'initiation sur le même principe que l'école multisports : dessin et peinture, modelage et marionnettes, calligraphie...

• **L'école de mini moto :** le dimanche sur le terrain aménagé à St Sulpice le Dunois

- **Les animations ados :**
 - Ateliers jeux au collège une fois par semaine de 13 à 14 H
 - Ateliers jeux pendant les vacances scolaires
 - Mini camps de proximité organisés pendant les vacances d'été



Retrouvez en détail toutes les activités proposées par l'Association Intercommunale

- dans le magazine trimestriel « Dunoiseries » disponible à l'Office de Tourisme et dans les commerces du Pays Dunois
- dans le recueil « Loisirs Enfants Ados » disponible sur demande auprès de l'Association Intercommunale.

Patrimoine

L'inventaire du patrimoine du territoire est en cours

« Le patrimoine participe à la construction de notre identité »

Le Conseil Général s'est engagé dans une action visant à promouvoir le patrimoine du département, enjeu de développement et de mise en valeur du territoire. C'est dans ce cadre qu'il a recruté Céline Belzic, dont la mission principale des deux prochaines années sera d'établir le recensement complet du patrimoine bâti de la Communauté de Commune du Pays Dunois.

Quels sont les édifices inventoriés ?

L'étude sur le Pays Dunois s'intéressera aux églises, chapelles, écoles, monuments aux morts, croix, cimetières, ponts, lavoirs, fontaines, moulins, châteaux, manoirs, pigeonniers, ou encore à certaines maisons et fermes. Les propriétés privées ne seront photographiées qu'avec l'autorisation des propriétaires.

Comment participer à cet Inventaire ?

Si vous souhaitez faire découvrir des trésors cachés du petit patrimoine ou si vous possédez des documents anciens (archives, photographies ou cartes postales anciennes,...) n'hésitez pas à prendre contact avec Céline BELZIC

Contact : Céline BELZIC.

Conservation Départementale du Patrimoine.
11 rue Victor Hugo – BP 250. 23000 GUERET.
Tél. 05.44.30.27.33. E-mail : cbelzic@cg23.fr

La documentation sera mise à la disposition du public (notamment sur Internet pour le patrimoine public) et pourra être exploitée sous forme de publications, d'expositions, d'actions pédagogiques ou d'itinéraires thématiques de visites.

Les communes du Pays Dunois

- La Chapelle-Baloue
- Crozant
- Dun-le-Palestel
- Fresselines
- Lafat
- Maison-Feyne
- Méasnes
- Naillat
- Nouzerolles
- Sagnat
- Saint-Sébastien
- Saint-Sulpice-le-Dunois
- Villard

Site Internet



Toutes les infos sur www.paysdunois.fr



Communauté de Communes du Pays Dunois

19 avenue de Verdun
23 800 DUN LE PALESTEL
Tél.: 05 55 89 12 03

Association Intercommunale du Pays Dunois

19 avenue de Verdun
23 800 DUN LE PALESTEL
Tél.: 05 55 89 07 07

Office de Tourisme du Pays Dunois

81 Grande rue
23 800 DUN LE PALESTEL
Tél.: 05 55 89 24 61

« Regards en Pays Dunois » Bulletin d'Information de la communauté de Communes du Pays Dunois

• 19, Avenue de Verdun • 23800 DUN-LE-PALESTEL • www.paysdunois.fr • Courriel : contact@paysdunois.fr • Directeur de la publication : Gérard Delafont
• Comité de rédaction : Breuillet Alain, Cabenet Sylviane, Cachoncinlle Gisèle, Delafont Gérard, Fortineau Vincent, Périllaud Maryline, Tixier Agnès.
• Conception/Réalisation : Groupe Sodimass / Griffe Noire _ 02 54 25 25 25 • ISSN : 1776-9884 _ n°2 Décembre 2008